

**COMITE COUTANCAIS**  
**D'ACTION CULTURELLE**

**EXERCICE 2009**

**(du 1/07/2008 au 30/06/2009)**

**Documents financiers**



## RAPPORT DE GESTION

Le Comité Coutangais d'Action Culturelle a clôturé le 30 juin 2009 ses comptes annuels qui se rapportent à la période du 01/07/08 au 30/06/09.

Au cours de ces 12 mois, se sont déroulés :

- la saison théâtrale 08/09
- Le 28<sup>ème</sup> festival jazz sous les pommiers du 16 au 23 mai 2009.

### 1) Au Bilan : par rapport à l'exercice précédent :

#### A) ACTIF

Nos immobilisations se trouvent augmentées de 12.197,89 €.

Cette somme correspond à l'achat de divers matériels dont principalement :

- Châlet-bar du square de l'Évêché (5.100 €)
- Ensemble batterie (1.400 €)
- Matériel de correction acoustique pour les caves des Unelles (2.300 €)
- Un mini ordinateur portable (500 €)

Et une caution de 2.000 € à Musique en Normandie (clavier)

Concernant les créances usagers et comptes rattachés on constate une augmentation de 6.600 € Nous avons reçu plus tard, que sur l'exercice précédent, les aides financières de partenaires privés.

Les autres créances représentent en priorité des subventions à recevoir pour la somme de 267.400 €. Elles sont en augmentation de 82.419 € par rapport à l'exercice précédent.

Les charges constatées d'avances représentent 38.786 €. On notera :

- une facture de 25.000 € de Février 2009 concernant le spectacle de Valérie LEMERCIER programmée sur l'exercice 2009-2010.

- une facture de 7.200 € concernant le concert promenade « OPUS 14 » de juillet 2009.

#### B) PASSIF

Les provisions pour charges se trouvent augmentées de 4.160,30 € correspondant à une provision pour impôts.

Nos « dettes fournisseurs et comptes rattachés » sont en augmentation de 214.188,62€ malgré des disponibilités supérieures par rapport à l'exercice précédent. Par prudence, nous avons conservé de la trésorerie pour l'échéance des charges sociales trimestrielle de juillet 2009 dans l'attente du versement des subventions des financeurs publics.

Les dettes fiscales et sociales sont en diminution de 8.437,65 €. Les charges sociales sont moins importantes car notre masse salariale du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 était inférieure à l'exercice passé.

S'agissant des Produits constatés d'avance, les 40.086,28 € représentent en priorité le prorata de subventions du Conseil Régional et de la Ville de affectées au prochain exercice.

### 2) Au compte de résultat : par rapport à l'exercice précédent :

En diminution :

Le coût des spectacles en cession de 23.582 €  
Les impôts et taxes de 889 €

Salaires et cachets 13,408 €  
Charges sociales 5,612 €  
Autres charges 7,965 €  
En augmentation :

Achats de marchandises 1,584 €  
Autres achats et charges externes 45,928 €  
Dotations aux amortissements 1,240 €  
Les dotations aux provisions pour impôts 4,160 €

S'agissant de nos ressources propres, on constate une diminution de 18,916 €.

Les subventions d'exploitations sont en augmentation de 8,876 €. Les parrainages et mécénats sont en hausse de 5,541 €.

Évaluation des contributions volontaires en nature

Globalement l'augmentation représente 34,634 €. On soulignera principalement l'augmentation de la ville de Coutances pour 46,000 € (maintenance – prime d'assurance – tribune et grill).

3) Par secteur d'activités :

A) La saison théâtrale

Ses ressources s'élevaient à 467,306 €. Elles sont supérieures de 12,392 € à celles de l'exercice précédent et supérieures de 26,506 € par rapport aux prévisions.  
Les charges sont de 466,978 €, soit 9,691 € de plus par rapport à l'exercice précédent et supérieures au prévisionnel de 15,621 €.

La saison théâtrale se trouve cette année excédentaire 329 €.

La part des recettes propres (199,453€) représente 42,68 % des ressources, le complément provenant des subventions pour 54,48 % (254,554 €) et des partenariats privés pour 0,49 % (2.300 €) et des droits de tirage du Centre National de la Variétés et de la chanson, et du jazz 2,35 % (11.000 €).

Pour mémoire, sur les deux exercices précédents :

- Les ressources propres représentaient 44,60 % en 2008 et 40,64 % en 2007
- Les subventions représentaient 52,75 % en 2008 et 56,22 % en 2007.

Cet excédent représente 0,07 % du budget global. Le bilan financier de la saison est équilibré.

S'ajoutent à ces ressources, les contributions volontaires en nature servies par la ville de Coutances et les autres partenaires. Elles sont évaluées et portées au pied du compte de résultat.

B) Le Festival

Le 28<sup>ème</sup> Festival *Jazz Sous Les Pommes* a atteint cette année un budget global de plus de 1,228 millions d'Euros.

Le budget prévisionnel s'élevait à 1.226,400 €.

Les charges sont supérieures aux prévisions de 1.526 € et s'élevaient à 1.227,926 € (contre 1.222,856 € l'an dernier, soit une augmentation de 0,41 %).

Gilles BOULON-LEFFVRE  
Le président,

Les ressources ont augmenté de 12.578 € environ par rapport aux prévisions et s'élèvent à 1.225.208 € (contre 1.222.196 € l'an dernier) soit une augmentation de 0,25%.

Les recettes billetterie sont supérieures aux prévisions de 4.128 €.

Le festival 2009 se trouve déficitaire de 2.719 € (0,22% du budget global du festival)

Le résultat financier fait apparaître un déficit inférieur au prévisionnel (- 11.051 €).

Le ratio d'auto-financement s'élève à 41,40 % (507 340 € de recettes propres)

Le complément de financement se décompose de la façon suivante :

Subventions	483.363 € (39,45 %)
Partenariats privés	164.206 € (13,40 %)
Partenariat professionnel	70.300 € ( 5,74 %)

S'ajoutent à ces ressources, les contributions volontaires en nature servies par la ville de Coutances et les autres partenaires. Elles sont évaluées et portées au pied du compte de résultat.

Notre troisième secteur analytique correspond aux écritures comptables non imputables à la saison 2008-2009 et au festival 2009. Il représente des charges et des produits affectés aux exercices antérieurs. Son solde représente un excédent de 2.743,77€. Cette somme est principalement due à des produits exceptionnels sur les exercices antérieurs.

**f)** Globalement, les comptes annuels font ressortir un total de charges de 1.744.182,82 € un total de produits de 1.744.536,78 € et un excédent de 353,96 €

**g)** Les comptes annuels ont été soumis à Monsieur Michel AMORY, commissaire aux comptes, qui donnera lecture de son rapport lors de l'assemblée.

#### **6) Propositions de résolution à l'Assemblée Générale du 24 novembre 2009.**

a) Approbation des comptes : l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2009, tels qu'ils sont présentés.

b) Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions.

c) Quitus : l'Assemblée Générale donne quitus sans réserve au Conseil d'Administration de l'Association.

d) Affectation du résultat : l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration de l'association décide d'affecter le résultat en report à nouveau.

e) Le report à nouveau s'en trouverait augmenté et porté de 114.224,00 € à 114.577,96 €.

f) Election des administrateurs.



**COMITE COUTANCAIS D'ACTION  
CULTURELLE  
Hôtel de Ville  
50200 COUTANCES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
(Exercice clos le 30 juin 2009)**

**Michel AMORY**  
Commissaire aux Comptes  
6a, rue Henri Lajol  
50200 COUTANCES  
Téléphone : 09 63 57 76 54  
michel.amory@wanadoo.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
(Exercice clos le 30 juin 2009)

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale du 27 novembre 2006, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels du COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport (comptes d'ensemble),

- les justifications de mes appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, aux regards des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 1<sup>er</sup> alinéa du Code de Commerce, il vous est précisé que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Elles s'inscrivent dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi,

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents présentés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels d'ensemble.

Michel AMORY  
Commissaire aux Comptes  
le 02 novembre 2009  
FAIT à COUTANCES,



**COMITE COUTANCAIS D'ACTION  
CULTURELLE**  
Hôtel de Ville  
50200 COUTANCES

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
(Exercice clos le 30 juin 2009)**

**Michel AMORY**  
Commissaire aux Comptes  
6a, rue Henri Laloï  
50200 COUTANCES  
Téléphone : 09 63 67 76 54  
michel.amory@vanguardia.fr

**RAPPORT SPECIAL SUR LES  
CONVENTIONS REGLEMENTEES  
(EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009)**

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Suivant les dispositions de l'article L. 612-5 du Code du Commerce, le Commissaire aux Comptes d'une association visée à l'article L. 612-4 du même Code présente à l'organe délibérant, un rapport sur les conventions passées directement ou par personne interposée entre l'association et l'un de ses administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social.

Ces dispositions visent également les conventions passées avec une personne morale dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, un directeur général, un directeur général délégué, un membre du conseil de surveillance, un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 % est simultanément administrateur ou mandataire social de l'association.

Sont exclues de cette réglementation, les conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leur implications financières, ne sont significatives pour aucune des parties.

En application des textes légaux et réglementaires visés ci-dessus, j'ai été avisé de conventions visées à l'article L. 612-5 du code de Commerce intervenues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**I – Les membres du Conseil d'Administration ont bénéficié :**

- Concernant la saison théâtrale :
  - du tarif « abonné » applicable dès la première place achetée,
  - de deux places gratuites offertes sur 3 spectacles définis.
- Concernant le festival « JAZZ SOUS LES POMMIERS » :
  - du tarif « abonné » applicable dès la première place achetée et de deux places à la Soirée réunissant les partenaires.

**II – Certains membres du Conseil d'Administration, en leur qualité de membres bénévoles du « Comité JAZZ SOUS LES POMMIERS » ont bénéficié, en outre :**

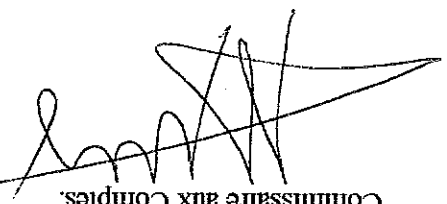
- d'une place gratuite sur 14 concerts de la saison 2008 / 2009 et une place au tarif « abonné » sur les autres spectacles,
- de deux billets gratuits dans le cadre du Festival Jazz sous les Pommiers 2009,
- 
- III - Conventions avec l'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE dont Monsieur Jean-Pierre ARNAUD est Président :
  - les frais pris en charge par votre association dans le cadre du concert des solistes du 26 avril 2009 sont estimés à 239 € (ht), elle a procédé au reversement de la billetterie pour un montant total de 1 021 € (ht).
- IV - Conventions avec l'OFFICE DE LA JEUNESSE dont Madame Anne-Sophie SOREL est Administratrice :
  - l'Office de la Jeunesse a versé une somme de 700 € (ht) au titre de la participation au concert lycéen du festival Jazz sous les Pommiers 2009,
  - Votre association a bénéficié de la part de celui-ci de mises à disposition de véhicules pour assurer :
    - . des transports lors de séances scolaires de la saison théâtrale 2008/2009 (coût estimé à 447 € (ht)),
    - . de transports d'artistes pendant le festival.
- V - Conventions avec l'association TOURISME ET CULTURE EN PAYS DE COUTANCES dont Monsieur Jean-Manuel COUSIN est Vice-Président :
  - dans le cadre d'une convention de mise en dépôt en vue de la vente de fournitures « jazz magasin », votre association a encaissé 291 € (ht) au cours de l'exercice,
  - l'association T.C.P.C. a versé une somme de 418 € (ht) à titre de participation à la fête de la musique du 21/06/2009.
- VI - Conventions avec le CENTRE D'ANIMATION LES UNELLES dont Mesdames Josette LEDUC, Christiane DURCHON et Magdaléna PLANCHAIS sont Administratrices :
  - Suivant convention en date du 23/01/2007, Le Centre d'animation Les Unelles met à disposition de votre association Madame Béatrice TOUCHAIS, secrétaire, hôtesse d'accueil, à hauteur de 20 % de son temps, soit un coût de 7 176 € ;
  - Votre association met à disposition du Centre d'animation Madame Véronique ROBINE, comptable, à hauteur de 20 % de son temps pour un coût de 7 621 €. Le poste de Mme ROBINE est financé par la Ville de Coutances dans le cadre des concours financiers prévus à l'article 3.3 de la convention renouvelée à effet du 01/09/2008 ;
  - Le Centre d'animation a versé une somme de 669 € (ht) à titre de participation au concert lycéen du festival Jazz sous les Pommiers 2009 et un même montant à titre de participation à la fête de la musique du 21/06/2009 ;
  - Votre association a reversé la billetterie de la fête du Centre d'animation pour un total de 911 € ;
  - Le Centre d'animation a remboursé une somme de 4 713 € au titre des affranchissements postaux opérés au moyen de la machine à affranchir du CCAC ;

- votre association a refacturé au Centre d'animation 50 % de la redevance annuelle de maintenance des logiciels de paie et comptabilité, soit au total 593 € (ht).

- dans le cadre du spectacle CIRCLE monté par le Centre d'animation Les Unelles et présenté au cours de la saison théâtrale 2008/2009, votre association a encaissé une somme de 1923,83 € au titre de la mise à disposition de personnel technique et reversé la recette de billetterie de 2 315,37 € hors taxe.

Fait à COUTANCES,  
le 02 novembre 2009

Michel AMORY,  
Commissaire aux Comptes.



COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

BILAN AU 30.06.2009

ACTIF	EXERCICE 2009			EXERCICE 2008	PASSIF	EXERCICE 2009		EXERCICE 2008	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET			EXERCICE 2009	EXERCICE 2008		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>				
Immobilisations incorporelles	3 353,17	2 422,12	931,05	1 744,31	Réserve de Trésorerie	45 734,71	45 734,71		
Immobilisations corporelles	56 037,36	37 630,94	18 406,42	13 774,23	Report à nouveau	114 224,00	72 747,05		
Immobilisations financières	2 126,58		2 126,58	121,99	Résultat comptable de l'exercice	353,96	41 476,95		
<b>TOTAL I</b>	<b>61 517,11</b>	<b>40 053,06</b>	<b>21 464,05</b>	<b>15 640,53</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>160 312,67</b>	<b>159 958,71</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Stocks et en-cours Marchandises	29 876,08	19 847,13	10 028,95	10 086,75	Provision pour charges	8 869,49	4 709,19		
Créances					<b>TOTAL II</b>	<b>8 869,49</b>	<b>4 709,19</b>		
- Usagers et comptes rattachés	49 694,48		49 694,48	43 016,23	<b>DETTES</b>				
- Autres	367 286,52		367 286,52	284 867,82	Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit	1 955,56	0,00		
Disponibilités	110 890,51		110 890,51	76 235,33	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 918,98	37 730,36		
Charges constatées d'avance	38 785,97		38 785,97	5 413,88	Dettes fiscales et sociales	133 567,84	142 005,49		
<b>TOTAL II</b>	<b>596 533,56</b>	<b>19 847,13</b>	<b>576 686,43</b>	<b>419 620,01</b>	Autres dettes	1 439,66	2 992,71		
					<b>TOTAL III</b>	<b>388 882,04</b>	<b>182 728,56</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>658 050,67</b>	<b>59 900,19</b>	<b>598 150,48</b>	<b>435 260,54</b>	<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
					Produits constatés d'avance	40 086,28	87 864,08		
					<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>598 150,48</b>	<b>435 260,54</b>		



**COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE**  
**COMPTE DE RESULTAT**

CHARGES	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008	PRODUITS	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Contrats de spectacles	511 471,51	535 053,33	Spectacles et activités annexes	589 048,73	624 274,10
Achats de marchandises	21 916,49	20 332,80	Autres produits	52 535,29	37 817,53
Variation de stock	68,99	2 150,09	Ventes de marchandises	50 801,45	49 209,68
Autres achats et charges externes	613 428,44	567 498,75	<b>SOUS TOTAL A</b>	<b>692 385,47</b>	<b>711 301,31</b>
Impôts et taxes	26 930,97	27 819,68	Subventions d'exploitation	743 086,40	734 210,31
Salaires et cachets	293 446,47	306 854,26	Partrages - mécénats	242 956,56	237 595,99
Charges sociales	145 863,12	151 494,91	Transferts de charges	17 430,47	8 324,31
Dotations aux amortissements	6 374,37	5 134,50	Reprises sur provisions	20 277,41	21 371,62
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	19 847,13	19 858,32	<b>SOUS TOTAL B</b>	<b>1 023 730,84</b>	<b>1 001 302,23</b>
Dotations aux provisions pour impôts	4 160,30	4 160,30			
Autres charges	65 661,71	73 626,66			
<b>TOTAL I</b>	<b>1 709 167,50</b>	<b>1 709 823,30</b>	<b>TOTAL I (A + B)</b>	<b>1 716 116,31</b>	<b>1 712 603,54</b>
<b>QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>	<b>34 706,27</b>	<b>12 799,07</b>	<b>QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>	<b>23 186,19</b>	<b>6 190,02</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>34 706,27</b>	<b>12 799,07</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>14,53</b>	<b>16,37</b>
Intérêts et charges assimilées	16,38	93,55	Autres intérêts et produits assimilés	2 966,19	3 239,44
Différence négative de change	24,19	89,01	Produits sur cessions de valeurs mobilières	2 980,72	3 255,81
<b>TOTAL II</b>	<b>40,57</b>	<b>182,56</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 253,56</b>	<b>49 423,26</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>119,48</b>	<b>1 831,75</b>	Sur opérations de gestion	2 253,56	49 423,26
Sur opérations de gestion	119,48	1 831,75	<b>TOTAL IV</b>	<b>2 253,56</b>	<b>49 423,26</b>
<b>TOTAL IV</b>	<b>119,48</b>	<b>1 831,75</b>			
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>129,00</b>	<b>5 359,00</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 744 182,82</b>	<b>1 729 995,68</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 744 536,78</b>	<b>1 771 472,63</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>353,96</b>	<b>41 476,95</b>	<b>DEFICIT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Mise à disposition gratuite de biens			<b>Prestations en nature</b>		
- Locaux municipaux	49 534	43 694	- Ville de Coutances (Hors investissements)	647 846	601 029
- Matériel	600	600	- Conseil Général	18 847	28 784
Mise à disposition gratuite de services	40 902	32 358	- RENAULT SCAUTO	14 259	14 259
- Personnel (ville)	440 163	444 142	- CENTRE D'ANIMATION	7 176	6 941
- Personnel (autres)	7 176	6 941	- ISIGNY STE MERE	6 000	6 000
- Prestations	167 533	143 039	- SAS Sotico E. Leclerc	2 750	2 678
			- AGRIAL	2 099	2 099
			- Honner	1 827	1 827
			- Mutuelle MULTI	1 130	1 130
			- Crédit Agricole Normandie	980	980
			- SARLEC	600	600
			- Chambre de Métiers de la Manche	447	447
			- Office de la Jeunesse	300	300
			- SAUR		
			- EUROVA B.N agence de Pétiers		
			- Groupe FLORETTE		
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>706 908</b>	<b>671 274</b>	<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>706 908</b>	<b>671 274</b>
	<b>2 450 445</b>	<b>2 442 747</b>		<b>2 450 445</b>	<b>2 442 747</b>





1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.	- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -	2-1 - ACTIF IMMOBILISE
	- IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS (CF TABLEAU)
	- IMMOBILISATIONS FINANCIERES
	- TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
	2-2 - ACTIF CIRCULANT
	- STOCKS (CF TABLEAU)
	- CREANCES
	- DISPONIBILITES
	2-3 - COMPTES DE REGULARISATION
	- CHARGES CONSTATES D'AVANCE
3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -	3-1 - FONDS ASSOCIATIFS
	- FONDS PROPRES
	3-2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
	- PROVISION POUR CHARGE
	3-3 - FONDS DEBIES
	- SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
	3-4 - DETTES
	- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES
	- DETTES FISCALES ET SOCIALES
	- AUTRES DETTES
	3-5 - ETAT DES ECHANCES DES CREANCES ET DETTES
	- CREANCES
	- DETTES
	3-6 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
	3-7 - COMPTE DE REGULARISATION
4 - DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	4-1 - SUBVENTIONS
	4-2 - PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS
	4-3 - TRANSFERTS DE CHARGES
	4-4 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
5 - EFFECTIFS	
6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	

---

## ANNEXE

# 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Les comptes annuels de l'exercice 2008/2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière et dans le respect des dispositions des règlements CRC 99-01 et 99-03..

## Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les charges et les produits sont enregistrés en EURROS Hors Taxes.

1.2 - L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.  
Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluations ci-après décrites ont été retenus pour les amortissements et les stocks :

### *Amortissements :*

- Les immobilisations non décomposées sont amorties en fonction des durées d'usage.  
Concernant les immobilisations décomposées, la structure est amortie en fonction de la durée d'usage et les composants sont amorties sur la durée normale d'utilisation ou sur la durée d'usage lorsqu'elle existe.

*Stocks :* évalués au coût d'acquisition, article par article, selon la méthode du prix de revient moyen pondéré ou du dernier prix.  
Certains articles dont la vente est devenue aléatoire ont fait l'objet d'une dépréciation.

- Cartes postales : il est retenu une dépréciation de 10% par tranche de deux années d'ancienneté avec un maximum de 90%.
- Affiches : il est retenu une dépréciation de 10% par année d'ancienneté avec un maximum de 90%.
- Autres articles : dépréciation estimée en fonction de la valeur probable de réalisation.

*Contributions volontaires :* conformément au plan comptable des associations, les contributions volontaires significatives ont fait l'objet d'une évaluation portée au pied du compte de résultat. Les informations qualitatives concernant les contributions volontaires sont portées ci-après au chapitre 6.

1.3 - La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE

- IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS  
VALEURS AU 30 JUIN 2009

DATE D'INVESTISSEMENT	DESIGNATION	COMPTE	AFFECTATION	VALEUR ACTIF D'INVESTISSEMENT	AMORTISSEMENTS		EXERCICES ANTERIEURS	EXERCICE 2009	TOTALX	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2008
					TALX	DUREE				
09/02/1997	Licence DV-LOG Interpaye	205	Saison/Festival	913,17	33,33%		913,17	-	913,17	0,00
01/04/2007	MICROSOFT PACK OFFICE PRO03	205	Festival	350,00	33,33%		146,15	116,55	262,81	87,19
14/09/2007	SITE INTERNET	205	Saison	2 690,00	33,33%		549,54	693,60	1 249,14	843,86
	Immobilisations incorporelles			3 953,17			1 608,86	813,26	2 422,12	931,05
08/02/1988	Praticables	2154	Festival	690,39			690,39	-	690,39	-
19/03/1988	Ampli polytone	2154	Festival	1 097,53			1 097,52	-	1 097,52	-
12/06/1997	1 Laser SONY	2154	Saison/Festival	112,50			112,50	-	112,50	-
08/04/1999	Exposition d'atlantes JSLP	2154	Festival	2 022,45			2 022,45	-	2 022,45	-
18/04/2000	Exposition d'atlantes JSLP	2154	Festival	509,87			509,87	-	509,87	-
11/01/2000	Batterie HOHNER	2154	Festival	1 490,96			1 490,96	-	1 490,96	-
09/02/2000	Batterie HOHNER	2154	Festival	494,01			494,01	-	494,01	-
09/11/2000	Caméne TV CSSM/jeuscope Philips	2154	Saison	491,12			381,12	-	381,12	-
25/04/2002	Téléme Lit	2154	Festival	4 191,03			4 191,03	-	4 191,03	-
20/09/2002	Batterie HOHNER	2154	Festival	1 229,08			1 229,08	-	1 229,08	-
24/04/2003	Exposition d'atlantes JSLP	2154	Festival	459,88			459,88	-	459,88	-
30/03/2004	Appareil photo numérique	2154	Festival	360,40	20,00%		790,27	214,39	1 004,66	67,29
26/10/2004	Ensemble batterie Hoehner	2154	Festival	1 071,95			302,01	81,93	909,94	28,73
26/10/2004	Ensemble batterie Hoehner	2154	Festival	408,67	20,00%		708,87	192,31	901,18	60,36
26/10/2004	Faitier (non revendu) 65	2154	Festival	961,54	20,00%		253,76	76,00	329,76	50,24
29/02/2005	Flight Case a roulette pour ampli Fender	2154	Festival	380,00	20,00%		141,07	57,00	198,07	46,93
18/01/2006	1 housse elui dur de contrebasse	2154	Festival	285,00	20,00%		1 454,23	603,73	2 097,96	520,71
10/01/2006	1 contrebasse CAE3	2154	Festival	510,00	20,00%		214,68	103,60	318,28	119,72
05/05/2006	1 cellule pour contrebasse Schenker stat B	2154	Festival	384,62	20,00%		162,81	76,92	229,73	144,89
20/05/2006	1 HARTKE TETE 2X250W (BIA/PLI)	2154	Festival	540,13	20,00%		108,03	336,69	376,69	203,44
20/05/2006	1 HARTKE BAFFLE 4X10"400W	2154	Festival	396,52	20,00%		167,77	79,26	247,03	149,28
04/09/2007	1 HARTKE BAFFLE XL 1X15"200W	2154	Festival	3 782,54	20,00%		875,84	752,51	1 628,35	2 134,19
14/05/2007	VIDEOPROJECTEUR	2154	Festival	1 611,00	33,33%		607,05	636,96	1 144,00	467,00
12/05/2007	CORDON LUMINEUX	2154	Festival	344,95	33,33%		130,62	114,97	248,59	99,36
14/05/2007	SHUTTER POUR VIDEOPROJECTEUR	2154	Festival	305,00	33,33%		114,93	114,93	216,59	88,41
17/01/2008	IMAC APPLE MBP 15 CTO	2154	Festival	1 298,61	33,33%		202,56	442,83	645,79	682,82
04/03/2008	BATTERIE PAIRE CHARLY 14"	2154	Festival	277,59	20,00%		19,29	54,82	73,72	203,87
04/03/2008	BATTERIE PAIRE CHARLY 20"	2154	Festival	270,90	20,00%		17,78	54,18	71,94	188,96
04/03/2008	BATTERIE CRASH 14"	2154	Festival	227,42	20,00%		14,51	45,46	60,39	109,05
04/03/2008	BATTERIE CRASH 16"	2154	Festival	140,47	20,00%		9,21	28,09	37,30	103,17
04/03/2008	BATTERIE SPLASH 10"	2154	Festival	167,23	20,00%		10,96	44,41	122,82	122,82
04/03/2008	ETUI CYMABALE PRO HARDCASE	2154	Festival	92,99	20,00%		6,10	18,60	24,70	68,29
01/07/2008	AUVISYS/KIT ENCENTE	2154	Festival	100,33	20,00%		8,58	20,07	26,65	73,68
01/07/2008	AUVISYS/LECTEUR DVD NOIR	2154	Festival	62,10	20,00%		20,07	226,66	207,73	483,34
24/09/2008	HÖHNER - KIT 20 + GC 18p	2154	Festival	56,15	20,00%		18,71	20,70	18,71	37,40
24/10/2008	HÖHNER - SIEGE BATTERIE DT 470	2154	Festival	1 357,79	20,00%		10,89	10,89	207,36	1 139,63
24/04/2009	AUBERT-LABANSAT-CHALET	2154	Festival	77,30	10,00%		66,42	66,42	10,89	68,51
				5 100,00	10,00%		5 100,00	67,80	86,42	5 013,98
				36 917,49			19 488,45	4 388,02	23 856,47	13 061,02
13/03/2009	ANS CORRECTION ACOUSTIQUE	2181	Festival	624,00	20,00%		109,360	37,44	37,44	585,56
02/04/2009	AUVISYS CORRECTION ACOUSTIQUE	2181	Festival	1 770,00	20,00%		87,960	65,55	65,55	1 884,45
				2 394,00			198,320	122,99	722,99	2 271,01

DATE D'INVESTISSEMENT	DESIGNATION	COMPTE	AFFECTATION	VALEUR ACTIF D'INVESTISSEMENT	AMORTISSEMENTS TAUX DUREE	EXERCICES ANTERIEURS	EXERCICE 2009	TOTALS	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2008
22/08/1993	Groupe refrigerateur	2184	Festival	365,88		365,88	-	365,88	-
08/07/1993	Modem de bar	2184	Festival	762,25		762,25	-	762,25	-
22/08/1996	3 Cassiers suspendus solo	2184	Festival	499,78		499,78	-	499,78	-
11/05/1996	14 Genieurs R&I 1904	2184	Festival	714,99		714,99	-	714,99	-
11/05/1996	71 Chaises 5841 L. noires	2184	Festival	2.110,65		2.110,65	-	2.110,65	-
11/05/1996	6 Tabourets 1942 noirs	2184	Festival	218,61		218,61	-	218,61	-
11/05/1996	Refrigerateur IGND ARL 9304	2184	Festival	251,55		251,55	-	251,55	-
24/04/1997	1 Billec rolin (occasion)	2184	Festival	29,73		29,73	-	29,73	-
24/04/1997	12 Pieces de tablecui rolin (occasion)	2184	Festival	274,41		274,41	-	274,41	-
24/04/1997	1 Table basse (occasion)	2184	Festival	6,10		6,10	-	6,10	-
07/03/1998	1 Table basse	2184	Festival	6,10		6,10	-	6,10	-
07/03/1998	1 Salon rolin	2184	Festival	29,73		29,73	-	29,73	-
20/03/1998	1 meuble bar	2184	Festival	237,82		237,82	-	237,82	-
09/04/1999	1 Tablecui rolin	2184	Festival	121,96		121,96	-	121,96	-
09/04/1999	1 Tablecui	2184	Festival	60,98		60,98	-	60,98	-
09/04/1999	1 Tablecui	2184	Festival	9,15		9,15	-	9,15	-
09/04/1999	1 Tablecui	2184	Festival	18,29		18,29	-	18,29	-
09/04/1999	1 Tablecui	2184	Festival	3,05		3,05	-	3,05	-
09/04/1999	1 Tablecui	2184	Festival	6,10		6,10	-	6,10	-
14/04/1999	1 Tablecui	2184	Festival	7,62		7,62	-	7,62	-
14/04/1999	2 Tablecuis JANERO	2184	Festival	121,35		121,35	-	121,35	-
14/04/1999	1 canape JANERO	2184	Festival	112,50		112,50	-	112,50	-
14/04/1999	1 table JANERO	2184	Festival	67,00		67,00	-	67,00	-
14/04/1999	1 Banquette rolin	2184	Festival	106,71		106,71	-	106,71	-
14/04/1999	1 table rolin	2184	Festival	22,87		22,87	-	22,87	-
22/04/1999	1 elegate	2184	Festival	430,51		430,51	-	430,51	-
25/04/1999	1 ensemble Roten	2184	Festival	148,54		148,54	-	148,54	-
04/03/1999	1 table rolin	2184	Festival	29,73		29,73	-	29,73	-
14/03/1999	Claustros	2184	Festival	948,08		948,08	-	948,08	-
24/05/2000	1 ramone metallique	2184	Festival	144,83		144,83	-	144,83	-
20/04/2001	Reynunige "PROTUB"	2184	Festival+Saison	536,92		536,92	-	536,92	-
10/05/2001	Ensemble rolin	2184	Festival	253,66		253,66	-	253,66	-
12/10/2001	Reynunige lubrtaire	2184	Festival	89,87		89,87	-	89,87	-
01/07/2002	Salon rolin	2184	Festival	38,11		38,11	-	38,11	-
12/05/2005	Ensemble salon	2184	Festival	578,00		578,00	-	578,00	-
13/03/2006	Terrasses aluminium	2184	Festival	468,30	20,00%	292,41	93,24	385,65	80,55
17/05/2006	Deserpte de bar 4 portes	2184	Festival	2.291,60	10,00%	328,40	229,46	757,86	1.536,74
17/05/2006	6 CLAUSTRAS	2184	Festival	364,00	10,00%	81,39	38,40	119,79	264,21
17/05/2006	12 pieces de CLAUSTRAS	2184	Festival	240,90	10,00%	46,80	22,08	68,88	151,92
28/04/2008	4 labours de bar	2184	Festival	247,18	20,00%	8,65	49,44	98,09	189,09
				12 970,20		10 315,08	432,62	10 747,70	2 222,50
				56 007,36		32 078,48	5 552,46	37 630,94	19 406,42
				59 380,53		33 687,34	6 365,72	40 053,06	19 337,47

Immobilisations corporelles

		exercice	Dotations	Sorties actif	Fin d'exercice
		1 608,86	813,26	0,00	2 422,12
Licences		TOTAL (I)			
Immobilisations incorporelles :		19 488,45	4 368,02	0,00	23 856,47
Matériel		0,00	122,99	0,00	122,99
Agencements		2 274,95	628,83	0,00	2 903,78
Matériel de bureau		10 306,43	441,27	0,00	10 747,70
Moblier		32 069,83	5 561,11	0,00	37 630,94
TOTAL (II)		33 678,69	6 374,37	0,00	40 053,06
TOTAL GENERAL					

Tableau des amortissements

		Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
		3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
Licences		TOTAL (I)			
Immobilisations corporelles :		29 604,15	7 313,34	0,00	36 917,49
Matériel		0,00	2 394,00	0,00	2 394,00
Agencements		3 269,71	485,96	0,00	3 755,67
Matériel de bureau		12 970,20	0,00	0,00	12 970,20
Moblier		45 844,06	10 193,30	0,00	56 037,36
TOTAL (II)		121,99	4,59	0,00	126,58
Titres immobilisés		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Dépôts et cautionnement		121,99	2 004,59	0,00	2 126,58
TOTAL (III)		49 319,22	12 197,89	0,00	61 517,11
TOTAL GENERAL					

Tableau des variations des immobilisations



- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières	
- Titres Immobilisés	
Crédit Agricole Mutuel Normand	126,58
(Parts sociales)	
- Dépôts et cautionnements	
Musique en Normandie	2 000,00
(cautionnement)	
<b>Total</b>	<b>2 126,58</b>

2-2 - ACTIF CIRCULANT

- STOCKS AU 30.06.2009

Libellé	Stock initial		Stock final		Variation stock	Provision pour dépréciation
	Quantités	Valorisation	Quantités	Prix unitaire		
<b>JAZZ MAGASIN</b>						
Affiches 25 x 60	18 776	9 594,09	18 869		169,36	6 105,28
Affiches 80 x 120	9 193	9 513,09	9 154		-29,02	8 178,92
Cartes postales	17 081	4 454,47	18 295		1 058,61	1 451,95
Ponchos	910	499,59	786		-67,29	432,30
T-shirts adultes antérieurs à 2006	37	161,32			-161,32	
T-shirts enfants antérieurs à 2006	92	327,52	4	3,560	-313,28	14,24
T-shirts adultes blanc/gris chine 2006	2	6,47			-6,47	
Polo enfant bleu marine 07	1	19,63			-19,63	
Débardeur bleu femme 07	14	84,24	9	6,017	-30,09	
T-shirts femme manches longues rose 07	1	9,00			-9,00	
T-shirts femme manches longues blanc 07	4	35,99			-35,99	
T-shirts femme orange 07	4	23,87			-23,87	
T-shirts femme noir 07	10	59,67			-59,67	
T-shirts homme manches courtes noir 07	5	33,08			-33,08	
T-shirts homme manches longues 07	12	84,20			-84,20	
T-shirts D1 Bio 08	14	151,20	13	10,800	-10,80	
T-shirts D2 F manche longue, col V, noir 08	1	14,90			-14,90	
T-shirts D3 F manche courte, col V, noir 08	2	16,00	2	8,000	-8,00	
T-shirts D3 F manche longue, col V, blanc 08	6	48,00			-48,00	
T-shirts D5 H manche longue, col rond, noir 08	4	47,60			-47,60	
T-shirts D5 H manche longue, col rond, blanc 08	5	59,50			-59,50	
T-shirts D7 H manche courte, col V, blanc 08	14	142,80	8	10,200	-47,60	
T-shirts E1 gildam ultra	3	30,60	3	10,200	-61,20	
T-shirts E3 homme sp202			1	3,830		
T-shirts E6 B&C femme			2	8,860		
T-shirts E7 violets femme col bateau			6	3,780		
T-shirts E7 noirs femme col bateau			2	8,330		
T-shirts E9 polo femme k229			2	8,330		
Marinière E11 enfant rayé			2	13,500		
ES Vareuses homme			2	14,900		
Sweet noir 08	2	47,80	2	19,900		
Echarpes	23	84,64			-47,80	
Tabliers			2	7,750		-84,64
E15 Parapluie			2	15,750		
Livre "Sous les pommiers le jazz"	399	4 309,20	375	10,800	-259,20	3 645,00
Tour de cou	70	75,60	18	1,080	-56,16	19,44
E13 Sacs			8	6,950		
Sacs a dos	1	11,00			-11,00	
<b>TOTAUX</b>		<b>29 945,07</b>				<b>19 847,13</b>
			Variation de stock produits non alimentaires		-345,74	
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>19 847,13</b>

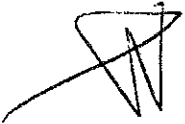
Les valeurs sont indiquées H.T.

- DISPONIBILITES	
108 843,72	Compte courant Crédit Agricole
65,54	Livret d'épargne Caisse d'Epargne
129,18	Livret d'épargne Crédit Agricole
2,45	Intérêts livrets au 30/06/2009
602,12	Caisse centrale en Euros
262,50	Caisse centrale en devises
985,00	Cartes tatoo
<b>110 890,51</b>	<b>TOTAL</b>

- AUTRES CREANCES	
4 300,00	GRSP de Basse-Normandie
25 500,00	Conseil Régional
176 500,00	Conseil Général
9 000,00	C N V
13 000,05	SPEDIDAM
24 000,00	DRAC
5 000,00	FCM
6 100,00	ONDA
4 000,00	CulturesFrance
52 016,39	- Crédit de T.V.A. et T.V.A. déductible
2 961,30	- Avoir non parvenu
42 120,22	- Débiteur divers
2 788,56	- Divers produits à recevoir
<b>367 286,52</b>	<b>TOTAL</b>

- CREANCES	
49 694,48	- Usagers et comptes rattachés (net)
<b>49 694,48</b>	<b>TOTAL</b>





A la clôture de l'exercice (dépendances restant à engager)	utilisés au cours de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	A l'ouverture de l'exercice	

3-3- FONDS DEBIES

- Provision pour risques et charges	8 869,49
<b>TOTAL</b>	<b>8 869,49</b>

3-2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- FONDS PROPRES	45 734,71
- Réserve de trésorerie	
- Report à nouveau	
au début de l'exercice	72 747,05
affection du résultat de l'exercice précédent	41 476,95
à la clôture de l'exercice	114 224,00
- Résultat de l'exercice (excédent)	159 958,71
	353,96
<b>TOTAL</b>	<b>160 312,67</b>

3-1- FONDS ASSOCIATIFS

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	25 000,00
- TS5 Comédie (Valérie Lemercier)	7 200,00
- OPU 14	1 774,60
- RODRIGUE (Fonds de billets)	2 544,80
- Festival de La haye	1 002,67
- Boissons	1 263,90
- Divers	
(Abonnements documentation, réceptions fournitures de bureau etc...)	
<b>TOTAL</b>	<b>38 785,97</b>

2-3- COMPTES DE REGULARISATION



TOTAL GENERAL		428 968,00	428 968,00
Produits constatés d'avance		40 086,00	40 086,00
Sous-Total		388 882,00	388 882,00
- autres dettes		1 440,00	1 440,00
- état et autres collectivités publiques		9 930,00	9 930,00
- sécurité sociale et autres organismes sociaux		112 192,00	112 192,00
- personnel		11 446,00	11 446,00
- fournisseurs		251 919,00	251 919,00
- emprunt, dettes auprès des Ets de crédit		1 955,00	1 955,00
DETTES		Montant brut	A un an au plus

- DETTES

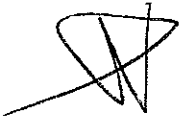
TOTAL GENERAL		457 766,00	457 766,00
Charges constatées d'avance		38 786,00	38 786,00
TOTAL (II)		416 980,00	416 980,00
- autres créances		367 286,00	367 286,00
- usagers		49 694,00	49 694,00
Actif circulant		2 000,00	2 000,00
TOTAL (I)		2 000,00	2 000,00
- Autres immobilisations financières		2 000,00	2 000,00
Actif immobilisé			
CREANCES		Montant brut	A un an au plus
			A plus d'un ans

- CREANCES

3-5- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

TOTAL		388 882,04
Sous-TOTAL		1 439,66
- AUTRES DETTES		
Crediteur ville		331,65
Divers		1 108,01
Sous-TOTAL		133 567,84
- DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Etat et autres collectivités publiques		9 929,63
Charges à payer		
Personnel congés payés et autres		11 393,88
Personnel autres charges à payer		52,37
Charges sociales sur congés payés et autres		4 697,66
URSSAF		56 744,00
ASSEDIC Anney		316,16
ASSEDIC de Basse-Normandie		1 720,12
C.M.B Médecine du travail		572,72
AGESSA		54,00
AUDIENS		19 611,53
Congés Spectacles		21 336,00
AFDAS Formation professionnelle		4 555,06
F N A S		2 153,93
F C A P		430,78
Sous-TOTAL		251 918,98
- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
Fournisseurs factures non parvenues		60 506,06
Fournisseurs		191 412,92
Sous-TOTAL		1 955,56
- EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT		
Caisse d'Epargne		1 952,13
Intérêts courus à payer		3,43

3-4- DETTES



3-6- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provision pour impôts	4 709,19	4 160,30		4 160,00
Provisions FNAS et FCAP	4 709,19			4 709,19
<b>TOTAL I</b>	<b>4 709,19</b>	<b>4 160,30</b>		<b>8 869,19</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
Provisions pour dépréciation sur stocks et en cours	19 858,32	19 847,13	19 858,32	19 847,13
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	419,09		419,09	
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>20 277,41</b>	<b>19 847,13</b>	<b>20 277,41</b>	<b>19 847,13</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 986,60</b>	<b>24 007,43</b>	<b>20 277,41</b>	<b>28 716,32</b>
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		24 007,13	20 277,41	

3-7- COMPTE DE REGULARISATION

- Recette de billetterie "OPUS 14" perçue d'avance 1 415,28
- Subventions constatées d'avance

Ville  
Conseil Régional  
(Prorata début de saison 2009-2010)  
(scène conventionnée)

31 371,00  
7 300,00

40 086,28



4- DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 SUBVENTIONS

Ville de Coutances	212 415,50
Conseil Général	195 500,00
Conseil Régional	176 022,48
DRAC	137 000,00
ONDA	10 632,87
GRSP de Basse-Normandie	4 300,00
CulturesFrance	4 000,00
ODIA	2 938,30
FACE	277,25
<b>TOTAL</b>	<b>743 086,40</b>

4-2 PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

<i>Partenariats professionnels</i>	
CNV	29 000,00
SACEM	24 300,00
FCM	10 000,00
SPEDIDAM	13 000,05
<b>SOUS-TOTAL</b>	
<b>76 300,05</b>	
<i>partenariats privés et prestations</i>	
Muti	13 210,00
ISIGNY STE-MERE	13 000,00
Crédit Agricole Normandie	11 433,00
Club Jazz & Co	7 800,00
OCEP PLACE MEDIA	7 495,00
SAUR	5 000,00
Chambre de métiers de la Manche	4 000,00
EUROVIA B.N agence de Pêriers	3 963,68
GDF SUEZ	3 000,00
Club des commerçants partenaires Saison	2 550,00
AGRIAL	2 012,33
C10 SAS MALPLANCHE	2 000,00
RENAULT SCAUTO	2 000,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>77 464,01</b>

W

<b>TOTAL</b>		<b>119,48</b>	<b>2 253,56</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- AXA assurance (bonus sur non sinistre) 794,00</li> <li>- TVA sura annulation de facture BHV 156,11</li> <li>- Ajustements billetterie + divers 139,95</li> <li>- Annulation facture BARBET 1 102,54</li> <li>- Concours jeune reporter N-1 60,96</li> </ul>		119,48	
<b>CHARGES</b>			
<b>PRODUITS</b>			

#### 4-4 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

<b>TOTAL</b>		<b>17 430,47</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remboursement participation Festival de LA HAYE 819,00</li> <li>- Refacturation au Centre d'Animation: 5 605,22</li> <li>- Avantages en nature 337,50</li> <li>- Assurance: 1 344,00</li> <li>- Remboursement réparation plafond lumineux 553,51</li> <li>- CDDP: prise en charge salaires 2 200,00</li> <li>- Conseil Régional prise en charge d'une campagne promotionnelle sur le festival sur le réseau SNCF 2 500,00</li> <li>- FRANCE3 : Algecos 2 500,00</li> <li>- SOMBRERO: Algecos 418,06</li> <li>- Lycée LA ROQUELLE intervention école du spectateur 1 153,18</li> <li>- Refacturation repas + divers</li> </ul>		

#### 4-3 TRANSFERTS DE CHARGES

<b>TOTAL</b>		<b>242 936,56</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>89 172,50</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécénats d'entreprises 13 008,00</li> <li>Club Jazz &amp; Co 12 000,00</li> <li>Sas Sofico Eleclerc 12 000,00</li> <li>CEV 12 000,00</li> <li>Imprimerie Artistique LECAUX 9 147,50</li> <li>Sarlec 7 517,00</li> <li>Groupe Florette 6 500,00</li> <li>Daltoner 6 250,00</li> <li>Serru 6 250,00</li> <li>In Extenso 6 250,00</li> <li>Elvia P,C,B 6 250,00</li> <li>Socopa entreprise 3 000,00</li> <li>Socoda 1 000,00</li> </ul>		



## 5 - EFFETIFS

Au cours de l'exercice 2008-2009, l'association a fait appel :

- au personnel rémunéré par la ville
- un directeur,
- un directeur adjoint,
- deux assistantes de production
- une secrétaire,
- une aide comptable - accueil (personnel commun au Centre d'Animation),
- une personne chargée de communication,
- une aide secrétaire et chargée d'accueil des Compagnies,
- une hôtesse accueil billetterie (personnel commun au Centre d'Animation),
- trois personnes pour l'aide à la régie,
- une chargée de diffusion,
- un agent d'entretien.
- au personnel rémunéré par le C.C.A.C
- une administrative,
- une comptable (personnel commun au Centre d'Animation – 20%),
- une personne chargée de la médiation,
- des intermittents artistes et techniciens.
- au personnel rémunéré par le Centre d'Animation
- une secrétaire accueil – billetterie (20%),
- aux contributions de bénévoles dont :
- la vingtaine de membres du comité Jazz Sous Les Pommiers et des bénévoles pour l'accueil du public et la tenue des bars.

## 6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les informations chiffrées au pied du compte de résultat concernant les contributions volontaires ont été fournies par les prestataires concernés.

Un certain nombre de biens et de services, non chiffrables ou non chiffrés, sont mis à disposition par nos partenaires. Ils font l'objet des informations qualitatives ci après.

### **Ville de COUTANCES :**

Mise à disposition de matériel et mobilier divers, notamment :

- mobilier de bureau
- matériel informatique
- véhicule

Autres contributions volontaires non chiffrées :

- mise à disposition ponctuelle de personnel technique
- fournitures diverses
- accueil de la conférence de presse présentant le programme de la 28ème édition.

**CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE** : prise en charge d'un transport de musicien pendant le festival.

**C10 SAS MALPLANCHE** : fourniture de matériel de bar (tables, chaises, tireuses, barnums, vitrines réfrigérées...).

**CBS-OUTDOOR** : mise à disposition de panneaux d'affichage provisoires.

## BENEVOLAT DU C.C.A.C.

La contribution des bénévoles à notre activité est difficile à valoriser. Une estimation faite en tenant compte des réunions mensuelles du comité d'organisation et de la semaine du festival nous permet d'évaluer au moins une participation de 7.500 heures.

